

# Ecole libre Saint-François



Harchies, le 28 février 2010

Objet : Transport scolaire dans l'enseignement ordinaire

Monsieur le Ministre,

Je suis directeur d'une école fondamentale dans le petit village d'Harchies (entité de Bernissart). Mon école accueille 370 enfants de familles culturelles diverses qui ont choisi notre enseignement (dans le cadre du libre choix permis par le pacte scolaire).

Je me permets de vous faire part d'une situation donc vous êtes déjà au courant, mais que je ne peux m'empêcher de vous relater : un vécu de terrain qui mettra en évidence le côté injuste et insensé de la décision. **Je ne remets pas en cause la philosophie de la mesure mais la manière de la mise en œuvre de celle-ci.**

Je tiens également à vous dire que je suis un adepte du développement durable. Au quotidien, dans ma vie de tous les jours et dans mon école, je suis attentif à tous ces petits gestes qui permettront à nos enfants de vivre dans un environnement social et écologique de qualité. Visionnez le site internet de mon école ([www.ecole-st-francois-harchies.be](http://www.ecole-st-francois-harchies.be)) et vous pourrez ainsi vous rendre compte de nos initiatives.

Je suis fier d'appartenir à un parti qui défend la bonne gouvernance, je suis fier quand j'écoute vos idées, mais je suis également un directeur qui est fier de son école et des enfants qui la fréquentent.

Mais je dois vous faire part de ma colère, de ma déception devant votre acceptation des mesures prises par le TEC dans le cadre du transport scolaire. Comment accepter de telles mesures ?

Concrètement, cent-soixante enfants viennent dans mon école avec le transport scolaire. Beaucoup sont domiciliés à Bernissart et la ligne publique impose une correspondance à Blaton pour revenir ensuite sur Harchies.

Voici un exemple mais qui sera la situation d'une centaine d'enfants de mon école.



**Propositions d'itinéraires pour le mardi 2 février 2010**

Le plus rapideLe moins de correspondanceLe moins de marche à piedEn bus, tram, métro

plus tôtRetour propositions d'itinéraires

**Départ 07:39**

Heure	Type	Description	Durée	Ligne
07:39		A 7:39, marcher jusqu'à l'arrêt BERNISSART Ancienne Gare (12 min.).	12 min	
07:51	<b>TEC</b>	A 7:51, prendre la ligne d'Autobus 80A direction BLATON - BERNISSART - BLATON. A 7:58, arrivée à l'arrêt BLATON Passerelle (7 min.).	7 min	<a href="#">80A</a>
07:58		Marcher jusqu'à l'arrêt BLATON Passerelle pour la correspondance.	1 min	
08:10	<b>TEC</b>	A 8:10, prendre la ligne d'Autobus 78 direction PERUWELZ-BLATON-POMMEROEUL-ST-GHISLAIN. A 8:15, arrivée à l'arrêt HARCHIES Croix (5 min.).	5 min	<a href="#">78</a>
08:15		Marcher jusqu'à l'arrêt HARCHIES Buissonnet. Arrivée à 8:25 (10 min.).	10 min	

**Arrivée 08:25**

Rue Buissonnet, 22 7321 Harchies

☎ 069/579184 ☎ 069/579184 📞 0475/515513

e-mail [m.vercouter@belgacom.net](mailto:m.vercouter@belgacom.net)

[www.ecole-st-francois-harchies.be](http://www.ecole-st-francois-harchies.be)

Voilà l'itinéraire d'une petite fille de deux ans et demi pour se rendre dans mon école. Il est précisé que cela se fera sans surveillance.

Comment accepter qu'un enfant de maternelle et même de primaire prenne les transports publics avec une correspondance dans le circuit et une attente de plus de cinq minutes à un arrêt ? La note du TEC a trouvé la solution ... « l'accompagnement éventuel est laissé à la responsabilité et à l'appréciation des parents » comment imaginer, que le matin et le soir, les parents puissent accompagner leur enfant (deux aller-retour, paiement de leur place ?) .... De qui se moque-t-on ? Qui peut écrire ce genre de choses insensées ?

Aussi, conformément aux dispositions du décret, tous les enfants quelque soit leur âge, seront maintenant invités à rejoindre la ligne publique lorsqu'elle est jugée disponible.

L'accompagnement éventuel est laissé la responsabilité et à appréciation des parents.

Note du tec CRM/MFCP\_220.0/bm – 15/12/2009

Ne parlons pas de la communication, inexistante vis-à-vis des parents et des écoles. Le TEC me dit mettre le tout en place après les vacances de Pâques .... mais il applique déjà la mesure pour les nouvelles demandes (quid de la cohérence.). Les infos, je suis obligé d'aller les chercher moi-même ... une note interne du TEC et des réponses désabusées d'agent du TEC qui ne comprennent pas non plus et qui se disent des exécutants d'une circulaire...

« Nous devons faire des économies » la phrase qui revient ... .

Des économies .... Et bien encore une situation de terrain .... Par ces nouvelles mesures, aucun circuit ne sera supprimé sur Bernissart. Suivant la note interne du TEC, la ligne publique sera jugée disponible si elle respecte les critères suivants :

15 minutes maximum de temps de marche du domicile pour rejoindre la ligne publique par chemin praticable, ce qui correspond à une distance de 1 km.

Note du tec CRM/MFCP 220.0/bm – 15/12/2009

Ma collègue du réseau communal (école se trouvant à cent mètres de la mienne) vient de me signaler l'acceptation de deux enfants sur le circuit classique transport scolaire. Pour eux, l'arrêt se trouve à 1Km et quelques mètres de leur domicile. Le transport classique passera pour quelques élèves avec un encadrement et une prise en charge devant leur domicile.

Au niveau des conséquences, je peux m'attendre à de nombreuses demandes de changement d'école et de non scolarisation d'enfants des classes maternelles (vive la stabilité de l'enfant !).

Monsieur le Ministre, j'arrête les lamentations, ce n'est pas mon genre, mais voici mes propositions :

- ⌚ Prendre le temps d'analyser chaque situation et reporter la mesure avec un phasage
- ⌚ Ne plus accorder le transport scolaire dans un rayon d'un kilomètre autour des écoles.
- ⌚ Revoir les lignes publiques et organiser celles-ci pour éviter les correspondances (impensable d'imaginer une correspondance avec les enfants des classes maternelles).
- ⌚ Favoriser les partenariats avec les ASBL comme « provélo » afin de mettre en place un ramassage organisé pour les enfants qui souhaitent venir en vélo.
- ⌚ Impliquer les communes avec leur « proxitec »
- ⌚ Mettre en place des commissions à l'intérieur des communes afin d'avoir une politique cohérente du transport scolaire, extra-scolaire et public. Je veux bien organiser un projet-pilote dans la commune de Bernissart.

---

Rue Buissonnet, 22 7321 Harchies

☎ 069/579184 📠 069/579184 📞 0475/515513

e-mail [m.vercouter@belgacom.net](mailto:m.vercouter@belgacom.net)

[www.ecole-st-francois-harchies.be](http://www.ecole-st-francois-harchies.be)

Voilà, je reste à votre écoute et j'espère encore un geste de votre part (de politicien responsable) afin d'éviter que ce ne soit les enfants qui paient les conséquences des problèmes financiers dus en partie à une gestion de piètre qualité (gratuité du transport scolaire jusque 12 ans, nouvelles lignes inadaptées, ...).

Dans un autre domaine, je viens d'apprendre que le décret « encadrement différencié » serait reporté d'un an .... Manque d'argent. De nouveau la victime s'appelle « L'ENFANT »

Veillez croire que ma motivation reste encore entière et que je mettrai tout en place pour que les enfants de mon école ne soient pas les victimes de toutes ces mesures inadaptées. Je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de toute ma considération.

Vercouter Marc  
(directeur )